



Garde alternée et pension alimentaire

Par **BRET13800**, le **12/12/2016** à **23:28**

Bonsoir

Je suis passé en non conciliation le 10/11/16 et j'ai demandé une garde alternée pour mes deux filles mineures de 16 et 12 ans. La première ayant 18 ans donc je ne peux plus rien. Le gros souci c'est qu'après 23 ans, je découvre le vrai visage de mon ex qui a manipulé mes 3 filles contre moi et toute ma famille dans le seul but de pouvoir touché une grosse pension alimentaire. Je me suis toujours investi dans la vie de mes filles mais de but en blanc, elles se sont coupées de moi. Ce n'est pas un comportement normal. Leur mère les a laissé m'insulter, me manquer de respect. Après réflexions, c'est une MPN avec le syndrome d'aliénation parentale. La justice n'a vu que du feu car elle n'est pas formée pour démasquer ce type de comportement. Ou est-il marqué qu'un père est réduit à ne voir ses enfants que 4 jours dans le mois alors qu'il les a élevé 24h/24, 7j/7 de janvier à décembre? 900 € de pension alimentaire??? Même à 5 avant on a jamais dépensé autant. C'est abusé... J'ai fourni dans mon dossier toutes les conversations de sms prouvant qu'il y a mauvaise foi et manipulation. Mais la JAF n'a pas lu mon dossier comme il aurait fallu, sinon elle aurait compris... Comment faire pour détricoter cet engrenage qui vise à supprimer le père??? Et qu'on ne me dise pas que des progrès sont faits en ce sens car c'est archi faux. Les femmes veulent la parité mais quand cela les arrangent. Je vomis le système judiciaire car je ne suis certainement pas le seul père dans ce cas-là.

Merci

Par **cocotte1003**, le **13/12/2016** à **07:39**

Bonjour, les pensions alimentaires sont calculées en fonction des revenus et charges des parents. Il existe un tableau des pensions alimentaires, vous pouvez le consulter. Attention il

n'est que consultatif. Le juge a t il décidé une garde alternée ? Cordialement

Par **BRET13800**, le **13/12/2016** à **08:15**

Bonjour. Non la juge a provisoirement donné résidence chez la mère. Mais avant de parler pension, il est tout de même important de savoir pourquoi les enfants ont coupé tout lien avec le pere et sa famille. Preuve de manipulation par sms. Pourquoi la juge n en a même pas tenu compte? La justice donne la tres nette impression que le père est un géniteur et un chéquier. La preuve que je ne delaisse pas mes filles, je veux une garde alternée pour mes deux mineures. Que mes enfants me manquent de respect en m insultant n effleure pas la juge? J'ai demandé sans cesse de leur nouvelle à mes filles et à leur mère qui me repond que je n'ai qu à leur demander. Pourquoi les peres sont coupables d office aux yeux de la justice? On a l impression que quoique l on fasse on sera mal jugé et sanctionné? Demande d expertise psychologique accordé mais qui est caduque au bout de deux mois si l une des parties n a pas versé sa part. C'est est normal ça? Vous croyez que mon ex va donner 800 euros en risquant que les choses se retourner contre elle? C'est couru d avance....

Par **chris_idv**, le **13/12/2016** à **08:26**

Bonjour,

Critiquer le système peut eventuellement vous soulager, mais guère davantage, et vous devrez continuer à faire avec ...

Votre avocat est là pour vous conseiller. Le cas echeant vous pouvez en changer si vous l'estimez utile à la défense de vos intérêts.

Cordialement,

Par **BRET13800**, le **13/12/2016** à **10:35**

Les avocats ne font pas les décisions des juges. Oui je critique le système et je le vomis. Les juges n etudient pas les dossiers comme il le faudrait, vous pouvez dire ce que vous voulez c'est la triste vérité. Trop de dossiers à etudier et pas assez de juges. Il y a des peres qui ne font pas leur devoir et c'est leur problème. Mais pas tout les pères ne sont pas comme ça. C'est comme les musulmans. C'est pas parce qu'il y a une poignée de kamikazes que tout les musulmans le sont. Les lois sont en grande partie en faveur des femmes. Elle est ou la parité??? Foutaise!!! Il y a des preuves indiscutables de manipulation et la juge n a rien vu car tout le système judiciaire est très mal formé pour denoncer les mpn. Ça c'est une réalité! !!